

# Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

bureau du greffier  
Extrait du procès-verbal d'une séance extraordinaire  
du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**Tenue le: 14 décembre 2010**

**Motion n°: 2010-001**

## ***Ouverture de la séance***

La séance extraordinaire est ouverte à 20 h 30 par Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines et Serge Lepage, greffier, fait fonction de secrétaire.

# Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

bureau du greffier  
Extrait du procès-verbal d'une séance extraordinaire  
du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**Tenue le:** 14 décembre 2010

**Motion n°:** 2010-002

## ***Adoption de l'ordre du jour***

Proposé par : ..... Unanimité :

Appuyé par : ..... Mise aux voix :  ..... contre .....

adoptée  rejetée

**D'approuver** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire, tel que  
déposé par le greffier;

ADOPTÉ

\* Avec le retrait des points suivants:

\* Avec l'ajout des points suivants:

# Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

bureau du greffier  
Extrait du procès-verbal d'une séance extraordinaire  
du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**Tenue le:** 14 décembre 2010

**Motion no:** 2010-003

## ***Adoption du budget Exercice financier 2011***

Monsieur Guy Charbonneau, maire, présente aux citoyens présents à cette séance extraordinaire, les prévisions budgétaires non consolidées de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'exercice financier 2011, lesquelles prévoient des revenus et des dépenses de l'ordre de 17 619 300 \$;

Proposé par : ..... Unanimité :

Appuyé par : ..... Mise aux voix :  ..... contre .....

adoptée  rejetée

**Que** les prévisions budgétaires non consolidées de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, préparées pour l'exercice financier 2011, soient et sont adoptées telles que présentées;

ADOPTÉ

# Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

bureau du greffier  
Extrait du procès-verbal d'une séance extraordinaire  
du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**Tenue le:** 14 décembre 2010

**Motion no:** 2010-004

***Adoption du programme triennal  
des dépenses en immobilisations  
pour les années 2011, 2012 et 2013***

Proposé par : ..... Unanimité :

Appuyé par : ..... Mise aux voix :  ..... contre .....

adoptée  rejetée

**Que** le programme des dépenses en immobilisations de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, se chiffrant à la somme de 19 269 000 \$ pour les années 2011, 2012 et 2013, soit adopté et qu'il soit confiné aux archives de cette Corporation;

ADOPTÉ

# Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

bureau du greffier  
Extrait du procès-verbal d'une séance extraordinaire  
du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**Tenue le:** 14 décembre 2010

**Motion n°:** 2010-005

***Adoption du règlement n° 852 fixant  
les taux de taxation pour l'année 2011***

**Attendu** la dispense de lecture demandée lors de l'avis de motion du présent règlement;

**Attendu** que tous les membres du Conseil présents à cette session ont déclaré avoir lu le projet de règlement numéro 852 et ont renoncé à sa lecture, conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi des cités et villes;

**Attendu** que le greffier a résumé verbalement le contenu de ce règlement à la satisfaction des personnes présentes;

Proposé par : ..... Unanimité :

Appuyé par : ..... Mise aux voix :  ..... contre .....

adoptée  rejetée

**D'adopter** le règlement n° 852, lequel décrète les taux d'imposition des taxes pour l'exercice financier 2011;

ADOPTÉ